

**Commune de VAILHAUQUES**

Membres en exercice : 23

Représentés : 5

Absents : 3

Membres présents : 15

Votants : 20

Pour : 20

**DELIBERATION**

**28 AOUT 2023**

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur CAZALS Philippe.

Date de la convocation : 24 AOUT 2023

Secrétaire de séance : BERNARD Frédéric

Présents : Mesdames et Messieurs, BERNARD Frédéric, CAZALS Philippe, GASTAL Nathalie, GORBATOFF Emmanuelle, GUEDDARI Ahmed, LAFFORGUE Gérard, LAPORTE Anne, LAYALLE Sophie, LOUBET Jean-Louis, PELAEZ Antoine, RIGAUX Christine, SAINT PIERRE Claude, SANCHEZ Jean-François, SAUVAGNAC Laurent, WAGNER Ban

Procurations : AL MALLAK Hussam à WAGNER Ban, OLIVE Cécile à GASTAL Nathalie, SERRANO Christel à Gérard LAFFORGUE, MOUYSET Zoubida à PELAEZ Antoine, ZERRAD Nacera à LOUBET Jean-Louis

Absents : AZEMAR Vincent, MAZARS Myriam, RUIZ Sylvain

**DELIBERATION : 2023/08/28/02**

**OBJET : DENOMINATION DE ROUTE RD 127E1 EN DIRECTION DE MONTARNAUD**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 28 septembre 1990 décidant de la dénomination des voies et places publiques de la commune.

Il propose de dénommer la route départementale 127 E1 qui débute au croisement de la RD 127 E1 et de la RD 111 en direction de Montarnaud.

Le nom proposé est : Route de Montpellier

Le conseil Municipal  
Où l'exposé du Maire,  
Après en avoir délibéré

ADOPTE la dénomination ci-dessus proposée

Ainsi délibéré les jour, mois, an que dessus

Le Maire,

H. AL MALLAK



Le secrétaire de séance,  
Frédéric BERNARD

Le Maire :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette décision.

- Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Publié sur le Site Internet de la commune : 05/09/23

Déposé en préfecture le :

Le Maire,